

Evolution d'un bassin laitier français à l'heure de l'annonce d'une nouvelle PAC

Le cas d'une zone à enjeu environnemental dans le Pays de Caux (Héricourt-en-Caux)



A. Hivet¹, B. Remy¹, M. Hénaff², C. Picaud², S. Tranchant²

¹UMR 1048 SAD APT, INRA - AgroParisTech, Grignon, France

²Département SIAFEE, AgroParisTech, Paris, France

alain.hivet@grignon.inra.fr

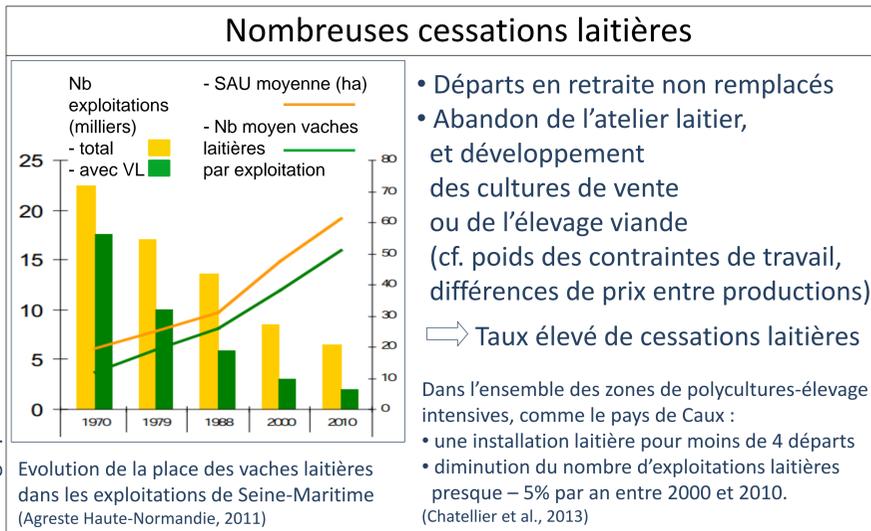


Dans l'aire d'alimentation de captage d'Héricourt-en-Caux (AAC), le maintien des prairies pourrait atténuer la contamination de la ressource en eau par des pesticides. Elle est située dans le Pays de Caux, qui couvre la moitié du département de Seine-Maritime, et l'activité agricole associe souvent grandes cultures à fort rendement et élevage bovin laitier (parfois avec un atelier viande). Soumise à l'évolution de la PAC, la production laitière est en période de transition vers la fin des quotas laitiers en 2015, avec signature de contrats laitiers entre producteurs de lait et industriels.

Quelle évolution des exploitations laitières et des prairies associées ?

La production de lait se concentre dans des exploitations moins nombreuses et plus grandes

Agrandissement
Accroissement de surface des exploitations agricoles en Seine-Maritime : moyenne 61 ha en 2010 soit +27 % entre 2000 et 2010 (Agreste Haute-Normandie, 2011)



Intensification laitière

Evolution moyenne des exploitations laitières de Seine-Maritime

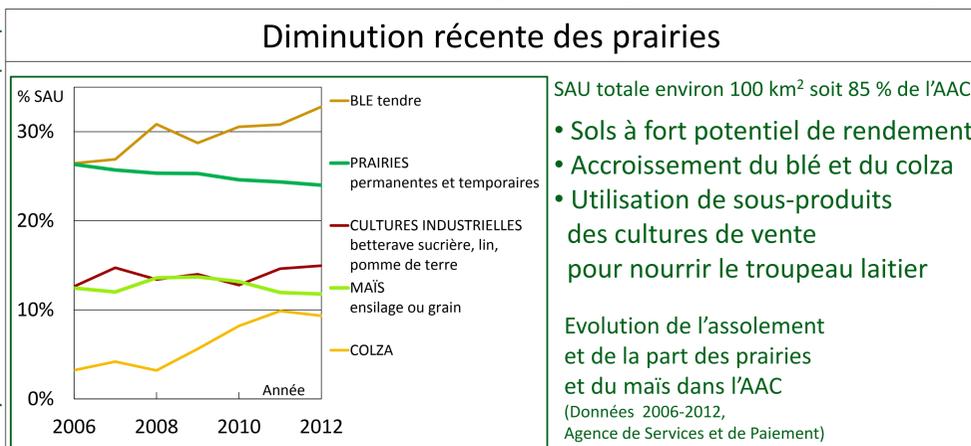
	2010	2011	Evolution depuis 2000
Effectif d'exploitations ayant des vaches laitières	2000		- 34 %
Troupeau laitier moyen (nombre de têtes)	51		+ 34 %
Livraison moyenne des producteurs laitiers (L)		353 000	+ 85 %

(Sources : RA 2000 et 2010 ; Agreste Enquête laitière 2011)

Dans l'ensemble des zones de polycultures-élevage intensives, comme le pays de Caux : le quota laitier par vache (7100 L/an) a progressé de 20 % entre 2000 et 2010 ; le chargement est très élevé (1,90 UGB/ha). (Chatellier et al., 2013)

• Accroissement de la production laitière par vache
• Incitation à production régulière de lait toute l'année
⇒ Moindre utilisation des prairies dans l'alimentation

Les surfaces de prairies reculent au profit de cultures de vente à prix élevés



Risques de retournement des prairies toujours élevés

- Prairies sans forte pente et labourables
 - Eloignées du siège d'exploitation ⇒ Très exposées à mise en culture
 - Proches du siège et accessibles ⇒ Exposées à mise en culture au pâturage des vaches laitières
- Prairies non labourables ⇒ Affectées aux génisses, vaches laitières tarées et aux vaches allaitantes



Quelles orientations des industriels et quels déterminants des stratégies des producteurs de lait ?

Des quantités collectées au moins maintenues

Quatre opérateurs collectent le lait produit dans l'AAC

- Trois industriels (collecte et transformation) : transformation en produits frais et lait UHT selon usines ; recherche de stabilisation du volume collecté (la capacité de transformation en produits frais d'une usine récente n'est pas atteinte, mais les débouchés stagnent).
- Une coopérative (collecte) : actuellement en difficulté ; projet de tour de séchage pour réaliser des produits industriels et accroître le volume collecté.
- Le lait d'été est payé plus cher aux producteurs, en général.

Modalités de calcul du prix du lait spécifiques à chaque opérateur désormais : évolution vers des différences de paiement du lait (à qualité égale) entre agriculteurs d'un même territoire ?

Un maintien d'exploitations laitières lié à des déterminants variés

Facteurs favorables (+)

- Le rapport SAU / UTA est petit : un atelier lait est alors souvent nécessaire à la viabilité de l'exploitation.
- Accroissement du nombre d'associés ou de salariés permettant de diminuer les astreintes. Formes sociétaires (GAEC, EARL...) en fort développement.
- Des remboursements d'emprunt à assurer (à la suite de mise aux normes des bâtiments d'élevage en fonction des réglementations européennes).
- Des sous-produits de cultures industrielles sont disponibles (pulpes de betteraves sucrières, drèches de brasserie ou d'usine d'éthanol...).

Facteurs défavorables (-)

- Difficultés d'entente entre associés
- Fort endettement lors des phases d'investissement (bâtiment, équipement de traite)
- Le capital est lourd à transmettre.

Des exploitations qui se développent dans deux directions

Exploitation	Fréquemment	Alternative peu répandue
à plusieurs associés	Maïs ensilage toute l'année	Recherche d'autonomie alimentaire
Environ 150 ha SAU	Sous-produits	Prairies productives et groupées 😊
60 à 80 VL	Place variable de l'herbe	Maïs ensilage en complément

Des prairies souvent en danger... quand elles sont labourables

Les exploitations laitières ont bénéficié d'une augmentation de quota depuis plusieurs années.

- De grandes exploitations produisent plus de lait par une intensification à base de maïs et sous-produits des cultures de vente, au détriment de l'herbe. Les prairies non labourables sont allouées principalement aux génisses et à l'élevage allaitant.
- De petites exploitations disparaissent, ainsi que les prairies proches de leurs sièges.
- Peu d'agriculteurs s'engagent dans les Mesures Agri-Environnementales « maintien en herbe » au montant peu attractif.